



Rendez-vous de l'économie

La gestion de la démolition, modalités et préconisations techniques



RDV DE L'ECO CCI

25/07/20

24



Référentiel de la Construction
de la Nouvelle-Calédonie



Reconstruction / Démolition responsable Rôle et missions du Référéntiel de la construction



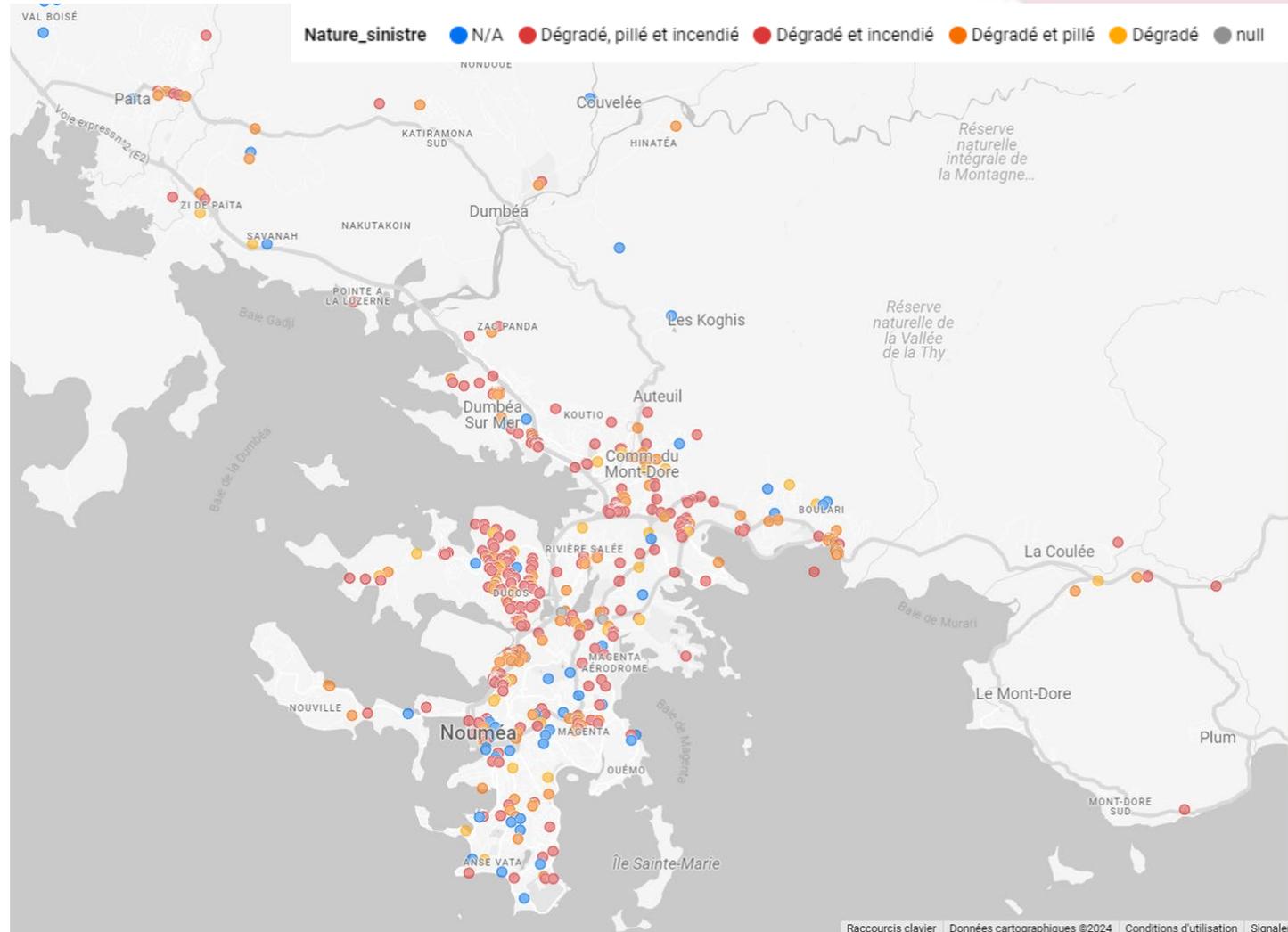
Des outils pérennes au service de la résilience du territoire

Mettre à disposition des **référéntiels** techniques et guides de **bonnes pratiques**
Inciter ou réglementer en faveur d'une **reconstruction de qualité durable**
Accompagner les **acteurs locaux** : maîtres d'ouvrages et professionnels



Deconstruction / Démolition responsable Evaluation des dommages - bâtiments sinistrés

ENTREPRISES



source : Direction de l'innovation et du numérique du gouvernement NC



Deconstruction / Démolition responsable

Evaluation des dommages - bâtiments sinistrés

ENTREPRISES

655 bâtiments identifiés

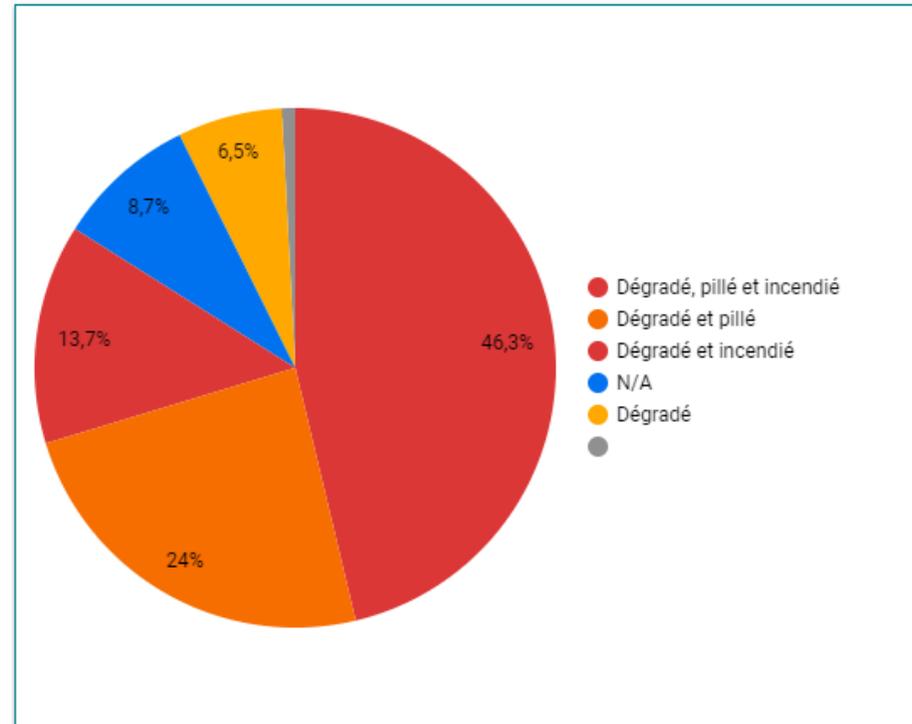
- **335** dégradés, pillés et incendiés
- **99** dégradés et incendiés
- **174** dégradés et pillés
- **47** dégradés

Perspectives de reprise d'activité :

514 entreprises

dont **40%** dans un **délai de 1 à 9 mois**

Nature du sinistre





Deconstruction / Démolition responsable

Evaluation des dommages - bâtiments sinistrés

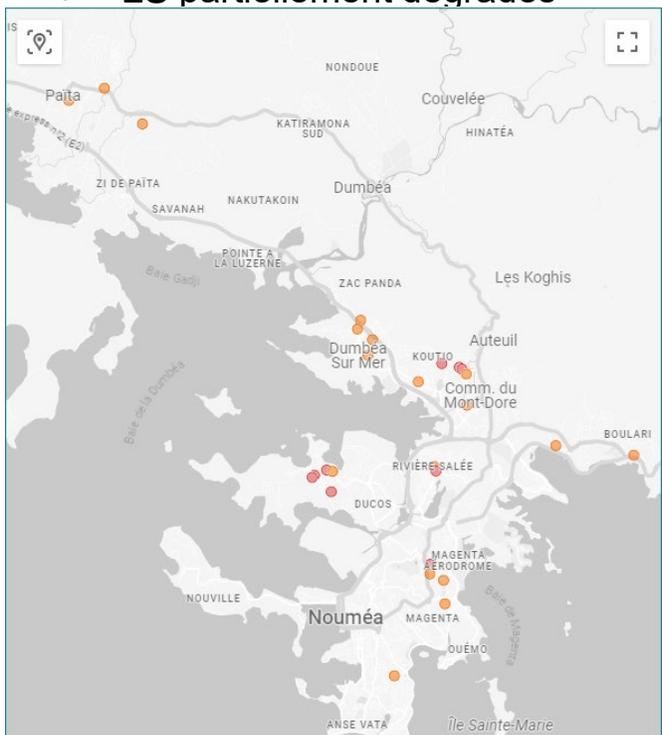


25/07/2024
024

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

28 bâtiments recensés

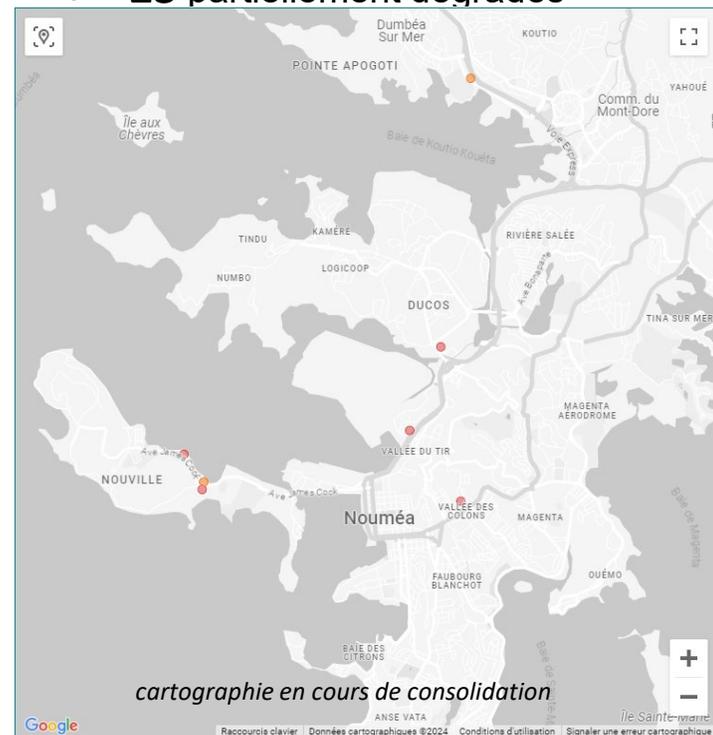
- **10** totalement dégradés
- **18** partiellement dégradés



AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS

91 bâtiments recensés

- **68** totalement dégradés
- **23** partiellement dégradés



Situation ● Totalement dégradé ● Partiellement dégradé



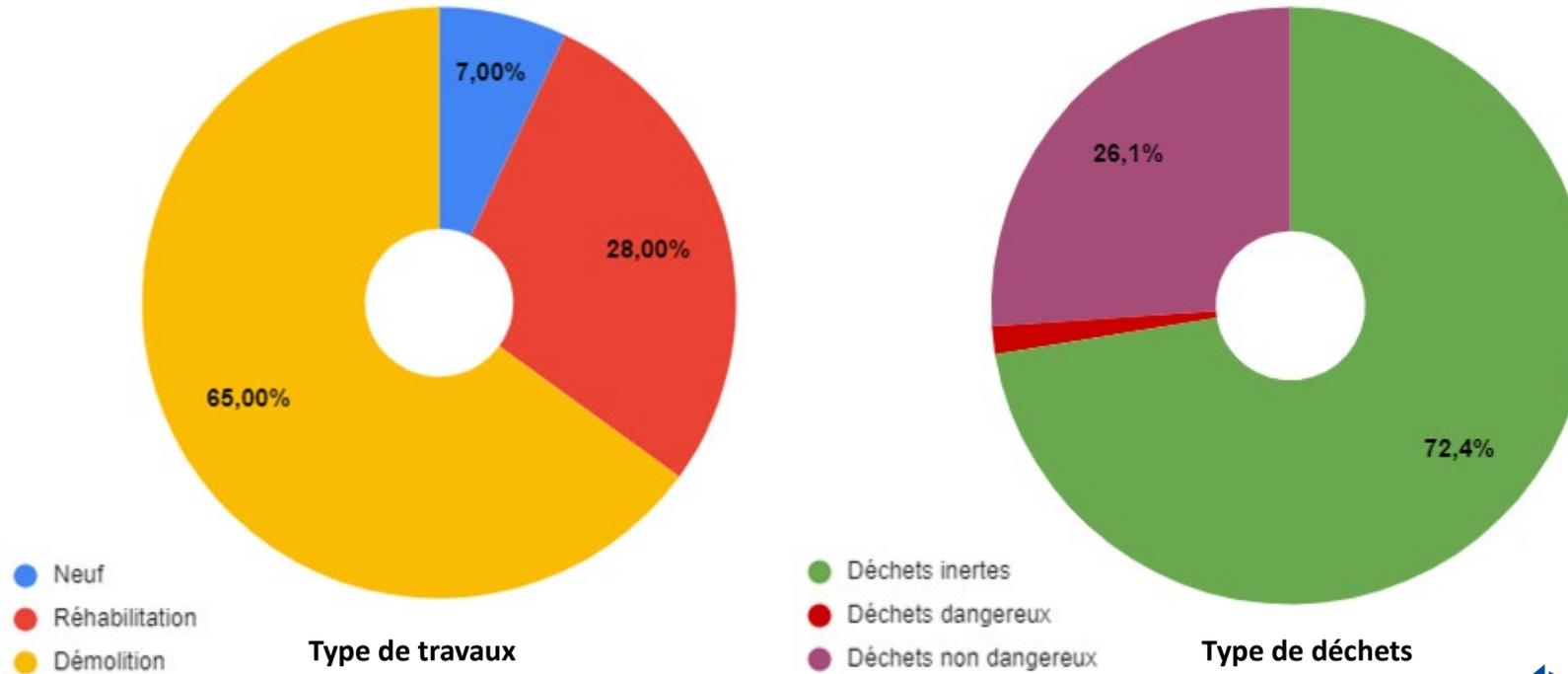
source : Direction de l'innovation et du numérique du gouvernement NC



Deconstruction / Démolition responsable

Evaluation des dommages - bâtiments sinistrés

En situation d'activité "normale", en France, répartition des déchets du BTP



source :  **FFB** FEDERATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

La Nouvelle-Calédonie va devoir faire face à :

- **un volume inhabituel de déchets de démolition et de réhabilitation**
 - **une part des déchets dangereux supérieure aux ratios habituels**
 - **des déchets inertes et non dangereux souillés et dégradés**



Déconstruction / Démolition responsable

Un plan d'actions concrètes

 Identification des actions prioritaires et collaboratives 			
Objectifs	Boîte à outils	Enjeux et bénéficiaires	Pilotage Contribution
<p>L'urgence Mener à bien son chantier de déconstruction ou de démolition responsable</p>	<p>Fiche actions Check-list des actions à mener</p>	<p>Propriétaires, maîtres d'ouvrages : Producteur de déchets : sécuriser, évaluer, planifier, exécuter ou faire exécuter, dépolluer, Filière professionnelle : Connaître ses responsabilités, répondre à une consultation, faire valoir ses compétences</p>	<p>RCNC province Sud CCI FCBTP Cluster ACOTRED CAPSE (RTex) COSODA (assureurs) ACE ADEME</p>
<p>Aller + loin L'économie circulaire dans la reconstruction : reconstruire autrement</p>	<p>Guide pratique Réemploi de matériaux Valorisation des déchets</p>	<p>Propriétaires, maîtres d'ouvrages : Enjeux, freins et opportunités, recommandations techniques et pratiques Filière professionnelle : Se préparer à un autre modèle économique, monter en compétence, diversifier son activité</p>	<p>ACE ADEME</p>
<p>Identifier les gisements potentiels Volumes - nature des matériaux - types de déchets...</p>	<p>Base de données Cartographie Tableaux de bord</p>	<p>Politiques publiques : Définir les besoins, anticiper, planifier Adapter la filière de gestion des déchets Filière professionnelle : Être en capacité de répondre aux besoins</p>	<p>GT reconstruction Collectivités Propriétaires Entreprises</p>



Déconstruction / Démolition responsable

Gestion des déchets - économie circulaire



Mener à bien son chantier de déconstruction ou de démolition responsable

Définitions

1

Déconstruction

- **Retrait et démontage soigné des éléments constitutifs du bâtiment en vue de :**
 - **Réemploi** : le matériau n'est pas un déchet et peut être employé de nouveau pour un usage identique
 - **Réutilisation** : le matériau est devenu un déchet qui peut être réutilisé, après contrôles et préparations
 - **Recyclage** : le matériau est devenu un déchet nécessitant un retraitement. Il peut être recyclé pour un usage identique ou différent

Exemple : béton recyclé en granulats : [référentiel RCNC : BET01](#)

2

Démolition

- **Démolition d'un bâtiment, non sélective, avec destruction des matériaux**
 - « Tout à la benne »
 - Pas de réemploi, réutilisation ou recyclage compromis ou difficile





Déconstruction / Démolition responsable

Gestion des déchets - économie circulaire

RC
NC
Régiment de la construction
de la Nouvelle-Calédonie
15/07/2
024

Mener à bien son chantier de déconstruction ou de démolition responsable

Déroulé d'une opération



0. Sécurisation du site avant intervention

- **Assurance** : prendre contact avant toute action, vérifier son contrat et le dossier d'expertise.
- **Coupeure des réseaux** : électricité, eau, téléphone
 - *Interlocuteurs : CDE, EEC, Enercal, OPT, services assainissement des communes*
- **Diagnostic stabilité - solidité des structures**
 - *Interlocuteurs : Professionnels : bureaux de contrôles, bureaux d'études, laboratoires, entreprises spécialisées*



1. Évaluation initiale

- **S'entourer de professionnels** : qualification, expérience et assurance de responsabilités
- **Date de la construction** : avant 2010 = risque amiante
- **Pollution du site suite au sinistre** : à caractériser pour mesures à prendre
- **Contraintes du site et statut réglementaire** : ICPE (activités industrielles), ERP...
- **Identifier et inventorier matériaux et produits** : produits dangereux, types de déchets, matériaux à préserver en vue d'un réemploi, déchets valorisables
 - *Interlocuteurs : CCI, CSP, province Sud, bureaux d'études spécialisés en environnement*



Déconstruction / Démolition responsable

Gestion des déchets - économie circulaire

RC
NC
Régimental de la construction
de la Nouvelle-Calédonie
15/07/2
024

Mener à bien son chantier de déconstruction ou de démolition responsable

2. Planification et coordination

- **Chiffrage détaillé** : devis détaillé, au mieux un contrat
- **Plan de déconstruction-démolition** : zones à démolir, zones potentiellement conservées
→ *Interlocuteurs : Professionnels : entreprises spécialisées, appui-conseil d'un tiers indépendant (bureau d'études, maître d'oeuvre...)*



3. Préparation du site (Prévoir ou vérifier que l'entreprise a prévu) :

- **Mesures de sécurité** : clôture, signalisation, gardiennage, zones de stockage
- **Gestion des eaux** : lessivage et eaux de ruissellement : pollution du sol et des réseaux
- **Plan de prévention** : prévention, gestion, retrait des matériaux dangereux suivant réglementation
- **Enregistrement** : auprès des sites de stockage et de traitement des déchets
→ *Interlocuteurs : province Sud*



4. Communication et sensibilisation

- **Information des parties prenantes** : voisins, autorités...
- **Sensibilisation des travailleurs** : protocoles, équipements de protection (EPI) adaptés aux risques
→ *Interlocuteurs : DTEFP (Direction du travail et de la formation professionnelle)*



Déconstruction / Démolition responsable

Gestion des déchets - économie circulaire

RC
NC
Région de la construction
de la Nouvelle-Calédonie
15/07/2
024

Mener à bien son chantier de déconstruction ou de démolition responsable

5. Travaux de déconstruction - Démolition



- **Matériaux ou déchets dangereux** : commencer par leur retrait et dépose
- **Réemploi** : dépose soignée et stockage des matériaux à préserver
- **Démolition, manuelle ou mécanique** : respect sécurité et environnement
- **Tri des déchets in situ ou ex situ** : suivant réglementation
 - *Interlocuteurs conseils : province Sud, CCI*

6. Gestion des déchets



- **Transport des déchets** : vers les centres de traitement agréés
- **Suivi des déchets** : bons de prise en charge / bordereau de suivi des déchets (BSD)
 - *Interlocuteurs conseils : province Sud, CCI (modèles de documents)*

Responsabilités :

Producteur de déchets : personne à l'origine des déchets (propriétaire, maître d'ouvrage, société sinistrée)

Détenteur des déchets : personne intervenant dans la chaîne de traitement des déchets (entreprise de démolition, transporteur...)

En l'absence de tout autre intervenant, le propriétaire est à la fois producteur et détenteur





Déconstruction / Démolition responsable

Gestion des déchets - économie circulaire



Mener à bien son chantier de déconstruction ou de démolition responsable



7. Documentation et rapports

- **Tenir un registre de suivi de l'inventaire initial** : matériaux et déchets, réemploi, élimination, valorisation



8. Clôture du projet

- **Dépolluer le site après purge** : infrastructures (fondations et réseaux) en cas de pollution
- **Nettoyer et sécuriser le site**
- **Archivage** : garder pendant 10 années tous les documents du chantier de démolition, en cas de recherche de responsabilités



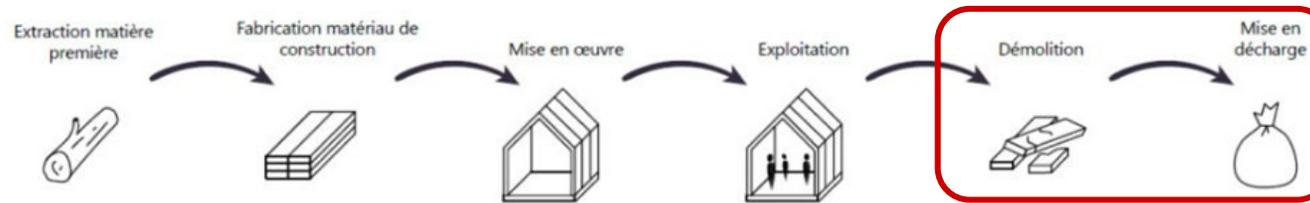


Déconstruction / Démolition responsable

Gestion des déchets - économie circulaire

Aller + loin...

Gisement potentiel d'une filière d'économie circulaire pour la reconstruction



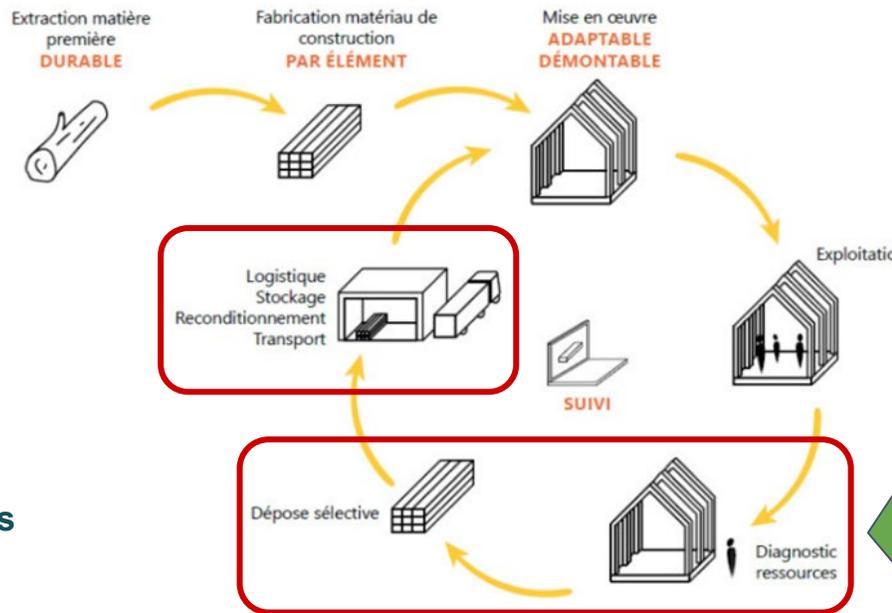
source : **cycle up**

Enjeux :

- Préserver les ressources
- Favoriser les circuits courts
- Réduire la production et la gestion des déchets

Actions :

- Sensibiliser les acteurs
- Accompagner les filières
- Adapter les modes constructifs



Projet de délibération PS

Gestion des déchets issus des chantiers de démolition, déconstruction et déblaiement des constructions incendiées/saccagées

Présentation du 25/07/24



Contexte

- **Événements du mois de mai 2024** => *dégradations, destructions, incendies*
- **Volume exceptionnel de déchets collectés** par le haussariat à gérer dans l'urgence => *mise en place de zones de dépôt temporaire de déchets (Koutio Koueta, CET Gadji, ...)*
- **Nombreux chantiers de déconstruction/démolition à venir** => *nécessité d'encadrer la gestion des déchets des chantiers et zones de stockage temporaire : **Délibération PS (projet)***

*=> aménagement de l'installation de stockage de déchets de Gadji (création d'un casier spécifique destiné à recevoir les déchets incendiés) : **Arrêté modificatif (signé le 4/07/24)***

Projet de délibération PS

- **Groupe de travail:** DIMENC et DDDT
- **Base de travail:** arrêté 2016 incendie complexe Serdis/Foirefouille/Champion
Projet soumis au préalable aux membres de la cellule de crise de gestion des déchets issus des événements (ACOTRED, CCI, CMA, FCBTP, etc.)
- **Consultation publique** (site internet PS) => du 5/07 au 19/07/24
- **Objectifs du projet de texte:**
 - Simple et pragmatique => dispositions environnementales proportionnées à l'urgence, l'ampleur des sites à traiter et la maîtrise du risque, démarches administratives simplifiées pour réduire notamment les délais de déconstruction
 - Adapté à la situation de crise => limitation des coûts et fonction des possibilités de traitement
- **Présentation du texte en APS mi-septembre**

Projet de délibération PS

Sites concernés:

- **Chantier de démolition, déconstruction ou déblaiement:** tout travaux ayant pour objet de déconstruire, démolir ou déblayer des constructions, entrepôts ou entreprises incendiés ou saccagés lors des événements
- **Zone de transit, tri ou regroupement de déchets :** zone **temporaire** recevant des déchets (issus des événements) et les réexpédiant

Dispositions générales (1/3)

- Gestion des déchets selon l'ordre de priorité suivant :
 - la réutilisation
 - le recyclage
 - la valorisation matière
 - la valorisation énergétique
 - l'élimination (stockage ou incinération sans valorisation énergétique)
- Catégorie des principaux déchets

Catégorie de déchets	Destination principale
Déchets non dangereux non brûlés assimilables aux ordures ménagères et aux déchets industriels banals	ISD Gadjì
Déchets brûlés ou partiellement brûlés (à l'exception de ceux issus de produits majoritairement dangereux et des déchets réglementés dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur (REP))	ISD Gadjì
Déchets dangereux (à l'exclusion des déchets amiantés)	SOCADIS / RECYCAL / FILTRECO / PROMED
Déchets amiantés	Filtreco
Déchets réglementés dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur (REP)	Selon 8 filières réglementées (Eco-organismes)
Déchets de ferraille (non souillée par des déchets dangereux)	EMC / RECYCAL
Déchets inertes	Koutio-Koueta / ISDI Katiramona
Déchets pouvant être réutilisés ou valorisés	A voir en fonction du type de déchets

Dispositions générales (2/3)

- Evaluation des types et quantités de déchets générés par chaque chantier
- Si le site s'y prête, utilisation des zones étanches déjà existantes (parking, dalle, etc.) pour zones de stockage des déchets ou produits susceptibles de créer une pollution
- Plan de prévention amiante en cas de présence suspectée d'amiante sur site ou pour tous les bâtiments construits avant 2010
- Moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs)
- Couverture des zones de déchets brûlés issus de produits dangereux

Dispositions générales (3/3)

- Collecte les eaux potentiellement polluées lorsque des dispositifs existent et analyse avant rejet lorsque les résultats le permettent
- Valeurs limites de rejet dans le milieu naturel des eaux collectées
- Moyens de brumisation et tensioactif fixateur de poussières (si nécessaire)
- Traçabilité des déchets (registre des déchets sortants, bordereaux de suivi de déchets)
- Synthèse semestrielle des déchets entrants sur les installations ICPE prenant en charge les déchets pour traitement.

Suivis et contrôles

- Conseils sur site apportés par la CCI, Eco-organismes et CSP
- Contrôles aléatoires par agents PS
- Sanction pénale => **8 925 000 francs CFP d'amende** si:
 - Refus de fournir à l'administration les documents et informations ou fournir des informations inexactes
 - Abandon, dépôt de déchets dans des conditions contraires aux dispositions
 - Traitement des déchets dans des conditions contraires aux dispositions
 - Obstacle à l'accomplissement des contrôles



P A C I F I C
ACOTRED
 CLUSTER FOR WASTE MANAGEMENT



- Un cluster d'entreprises créé en 2011
- Une trentaine d'adhérents dans plus de 4 secteurs d'activité en NC
- Rôle :
 - Accompagner le développement de la réglementation en apportant une expertise, nos expériences, en confrontant les projets de réglementations aux réalités du terrain, en collaborant avec les acteurs
 - Professionnaliser nos secteurs d'activités
 - Favoriser l'économie circulaire
 - Être un soutien aux adhérents du cluster, tant technique qu'administratif

- Un acteur clé de la construction en NC
- Le FCBTP conseille et assiste quotidiennement :
 - + de 120 adhérents
 - + de 3.000 salariés
 - + de 30 activités autour du BTP
- Valoriser le secteur du BTP, promouvoir ses activités
- Proposer des outils pratiques visant à l'amélioration du secteur
- Créer de la synergie dans le secteur BTP et communiquer sur les attentes des acteurs
- Recherche de visibilité et de pérennité

CONTEXTE

- Plusieurs centaines de structures incendiées, en totalité ou en partie
- Chantiers de démolition en cours et à venir
- Sociétés souhaitant se positionner sur ses chantiers
- Nécessité de cadrer la gestion des déchets issus de ces chantiers

- Volonté de proposer une liste de sociétés compétentes qui s'engagent à suivre les règles de bonne pratiques
- Rédaction par ACOTRED & le FCBTP d'une Charte de la Déconstruction & de la Démolition Responsable
- Liste des entreprises signataires de cette Charte et répondant aux critères demandés
- Diffusion de cette liste officielle : sites internet, auprès des assureurs, experts, etc.

CHARTRE DE LA DÉCONSTRUCTION & DE LA DÉMOLITION RESPONSABLE

- ✓ Engagement volontaire des entreprises souhaitant figurer sur une liste des opérateurs de la déconstruction-démolition responsable
- ✓ Objectif de recenser les opérateurs en fonction de leur expérience reconnue dans le domaine de la déconstruction-démolition

ATTENTION = Le maître d'ouvrage est libre de choisir l'entreprise de son choix, même si elle ne fait pas partie de la liste



Critères à

l'entrée



Matériel adéquat, homologué + à jour des visites périodiques



Code APE : Secteur du bâtiment et des travaux publics



Assurances : assurances pour les activités de démolition/déconstruction



Références : Chantiers de démolition/déconstruction déjà réalisés

GESTION DES DÉCHETS

- ✓ Un engagement à respecter le tri des déchets sur chaque chantier :

Inventaire des déchets avant chaque chantier qui sera suivi et mis à jour jusqu'à la fin du chantier + des matériaux pouvant être réemployé :

- Identification des différents types de déchets
- Identification des matériaux pour le réemploi
- Quantités estimées
- Procédure pour les déchets dangereux
- Zones de stockage pour le tri des déchets
- Fiches explicatives sur le tri des déchets
- Planning pour l'évacuation des déchets

- ✓ Suivi de la procédure encadrée par la délibération de la province Sud + respect de la Charte Chantiers Verts

- ✓ Déchets réglementés REP
Contactez les éco-organismes :
 - COLEO NC →Phyto
 - TRECOCODEC → DEEE / AUP / PU / HU / Déchets Connexes / VHU / PAU

Retrouvez les documents sur
notre site internet :

<https://www.acotred.nc/notre-actualite/>



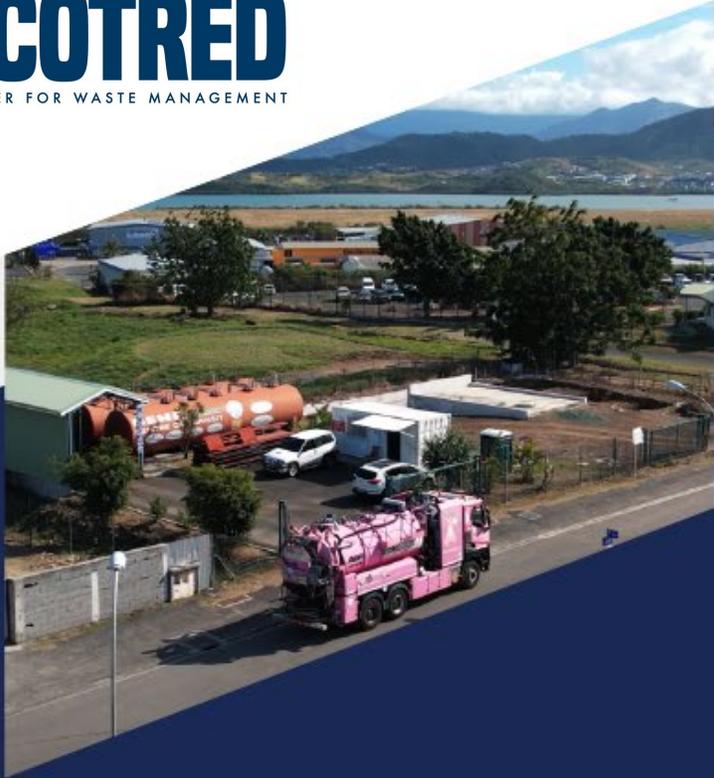
OPÉRATEURS RÉFÉRENCÉS





OPÉRATEURS DÉCHETS





**ACOTRED, gérons nos
déchets, agissons
ensemble !**

INFORMATIONS & CONTACTS



direction@acotred.nc



+687 78 88 76



<https://www.acotred.nc>



newsletter en cours

Merci !



CHARTRE CHANTIER VERT

Juillet 2024



Charte chantier vert



Engagement volontaire de la maîtrise d'ouvrage à réduire les impacts de son chantier



Gérer les déchets

Limiter les pollutions

Gérer les eaux souillées

Respecter la biodiversité et limiter l'érosion

Limiter les nuisances au voisinage



+ 200 chantiers engagés

Charte chantier vert

CHANTIER VERT cci
 CHANTIER VERT | GUIDE DES DÉCHETS | ACTUALITÉS | CONTACTS | ANNUAIRE

S'ENGAGER
 PLUS D'UNE CENTAINE DE CHANTIERS CALÉDONIENS DÉJÀ ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHE CHANTIER VERT

En savoir +

KIT CHANTIER VERT POUR LE MAÎTRE D'OUVRAGE
 Téléchargez ici les documents utiles pour le maître d'ouvrage (affiche, guide, matrice bilan, SOGED et tableau de suivi des déchets)

KIT CHANTIER VERT POUR L'ENTREPRISE
 Téléchargez ici les documents utiles pour l'entreprise (fiches techniques, panneaux de chantier, SOGED et tableau de suivi des déchets)

LA CHARTE CHANTIER VERT
 Ce film présente la charte Chantier vert dans sa globalité à travers des reportages et témoignages en Nouvelle-Calédonie.

CCI
 NOUVELLE-CALÉDONIE

CHANTIER VERT

GUIDE PRATIQUE
 INTÉGRER
 LA CHARTE CHANTIER VERT
 DANS LES PIÈCES CONTRACTUELLES
 D'UN MARCHÉ

TABLEAU DE SUIVI
 Production des déchets

Type de chantier _____
 Nom du chantier _____
 Période (du... au...) _____
 Commune du chantier _____

Surface (SHON ou aménagée) m²

1 - Tableau d'exploitation à compléter par l'entreprise au fur et à mesure du chantier					2 - Partie à compléter après réception des bordereaux/factures		
Phase du chantier	Date d'évacuation	Type de déchet	Type de stockage	Quantité totale (m ³)	Tracabilité (N°BSD, n° facture...)	Quantité (en tonne)	Type de traitement



<https://chantiervert.cci.nc/>

Démolition – déconstruction : Conseil & visites de chantier

Prescriptions générales de
la Province Sud

Charte ACOTRED / FC BTP

Charte Chantier Vert



Réalisation de visites de chantier pour :

- Conseiller sur les bonnes pratiques
- Répondre aux interrogations
- Faire le pont entre les institutions et les entreprises

Maitrise d'ouvrage / visites de chantier

chantiervert@cci.nc

28.02.79



Circuitpro.nc : une plateforme pour le réemploi

Rendez-vous sur : www.circuitpro.nc



Formulaire je propose / je recherche

Je propose Je recherche

RIDET :

Raison sociale :

Code postal :

Ville :

Ça m'intéresse

RIDET :

Raison sociale :

Code postal :

Ville :

Nom :

Prénom :

Effectuer votre recherche

Escabeau roulant avec plate forme

14/02/2022

Bonjour Nous recherchons un escabeau roulant proche de cette illustration. Idéalement 5 marches et une plateforme mais nous étudions toutes propositions

Quantité demandée : 1 unité(s)

ETLT

Voir plus

Machine de frisures de calage en carton

03/02/2022

Pour mieux gérer les flux sortants de cartons à l'échelle du Parc d'activités, l'association EBG recherche un broyeur dédié permettant d'en faire des frisures de calage. Au delà de la stricte acquisition d'une machine, nous pourrions ét...

Quantité demandée : 1 unité(s)

ENTREPRISES DES BOIS DE GRASSE

Voir plus

Recherche local de stockage

03/02/2022

recherche local de stockage d'environ 1000 m² de préférence à proximité de la mer

Quantité demandée : 1000 m²

En MAÎTRE

Voir plus

- Mise en relation entre entreprises et associations
- Echange des coordonnées après accord des 2 parties
- ∅ proposition relevant du ❤️ de métier de l'entreprise
- Economies financières, compétitivité



Ex. Besoins et offres :

- Matériaux, objets, équipements
- Compétences
- Locaux, ...

MERCI DE VOTRE ATTENTION

